|  |
| --- |
| **Programme de soutien aux projets technosociaux innovants****Directives** |
|  |
| ORGANISME | UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL — FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE (FSR), CANADA, SUBVENTIONS DE PROJET SUPPLÉMENTAIRES |
| PROGRAMME | soutien aux projets technosociaux innovants – UdeM  |
| OBJECTIFS | Les subventions offertes grâce à ce programme visent à soutenir de nouvelles initiatives d’innovation technosociale à faire financer par un programme ou un organisme externe. Les subventions du programme aideront les membres du corps professoral à : 1. Faciliter la création d’équipes de recherche et d’innovation autour de projets technosociaux, notamment intersectorielles ou interfacultaires ;
2. Soutenir la cocréation de projets d’innovation technosociale avec des partenaires (milieux preneurs) non universitaires ;
3. Aider à la préparation de demandes de financement.

Les professeures et les professeurs financés par ce programme s’engagent à présenter une demande de financement dans l’année qui suit l’octroi (automne 2022, hiver 2023 ou automne 2023) de la subvention, tel que défini dans la stratégie de financement de la demande.  |
| DOMAINES | Ouvert à tous les secteurs.  |
| CRITÈRES | 1. Pertinence de l’équipe de recherche et d’innovation (incluant les parties prenantes externes) :
	* Intègre de nouvelles collaborations au sein de l’équipe (en recherche ou auprès de milieux preneurs) ;
	* Stratégie envisagée pour codéfinir le projet d’innovation avec les milieux preneurs non universitaires ;
2. Potentiel d’innovation technosociale :
	* Apporte une solution innovante et responsable à une problématique sociale définie avec les milieux preneurs non universitaires ;
	* Implique de nouveaux usages des technologies, appuyés par les données probantes ;
	* Favorise les retombées positives et l’appropriation des produits de la recherche par les entreprises, les communautés et les milieux preneurs ;
3. Stratégie de financement ou d’appui envisagée ;
4. Pertinence du budget demandé ;
5. Réalisme du calendrier de réalisation.
 |
| ADMISSIBILITÉ | Une demande doit être déposée par au moins deux professeures ou professeurs ; la chercheuse ou le chercheur principal de cette demande doit être une professeure ou un professeur\* de l’UdeM. *\*Professeure ou professeur régulier, ou équivalent, selon les termes de la convention collective applicable.*  |
| VALEUR | Subvention maximum par projet : 10 000 $Budget total du programme : 80 000 $ |
| DÉPENSES ADMISSIBLES | Sont admissibles les dépenses en lien avec la mise en place d’un projet d’innovation technosociale, notamment le soutien à la coconstruction des projets, le dialogue avec les partenaires ou des représentants de la société civile, et/ou l’intégration d’un volet responsabilité. Le budget pourra notamment inclure :* Salaires étudiants, professionnels et/ou des frais de consultants visant au développement du projet et/ou à la rédaction de demandes de subvention ;
* Frais de réseautage et/ou de maillage, rencontres avec les partenaires ;
* Autres dépenses pertinentes à la mise en place du projet pour les volets cocréation, dialogue et responsabilité.

**Conformément aux règles du FSR, les dépenses relatives à la collecte de données préliminaires, les frais associés à la réalisation d’un projet de recherche, ainsi que des transferts de fonds vers un partenaire ou une autre université ne sont pas admissibles.**  |
| DURÉE | Subvention d’une durée de huit mois à partir de la date d’octroi, sans possibilité de prolongation. |
| DATES | Il y aura deux concours en 2022. Les dates limites de dépôt des demandes sont :**15 février 2022****16 mai 2022**Les professeures et les professeurs sont invités à soumettre **un avis d’intérêt au moins deux semaines avant la date limite** afin de recevoir l’appui d’un conseiller ou d’une conseillère d’Inven\_T dans la préparation de leur demande.  |
| DOCUMENTS À TRANSMETTRE  | Une copie électronique de la proposition, en format PDF ou Word.1. La demande :
2. Identification des chercheuses et chercheurs, titre du projet et signatures (formulaire) ;
3. Description du projet (3 pages au maximum) ;
4. Budget, justification, ventilation (1 page au maximum) ;
5. Lettre d’appui d’un organisme partenaire non universitaire. La lettre devra inclure les éléments suivants : confirmation de l’engagement du milieu preneur non universitaire, pertinence du projet pour ce milieu et description de la collaboration.
6. Le CV (4 pages au maximum) des principaux chercheurs et chercheuses de l’équipe mettant de l’avant l’expertise en innovation technosociale ou en mobilisation des connaissances.

Dépôt de la demande par courriel, à l’adresse : inven-t@umontreal.ca  |
| INFORMATIONS  | Geneviève Létourneau-GuillonConseillère aux innovations technosocialesTéléphone : 514 343-6111 poste 51251genevieve.letourneau-guillon@umontreal.ca Inven\_T, Centre d’innovation technosocialeBureau Recherche − Développement − Valorisation (BRDV)6666, rue Saint-Urbain, bureau 200Montréal, QC H2S 3H1 |

**Le Centre d’innovation technosociale Inven\_T soutiendra par ailleurs les équipes subventionnées à toutes les étapes du projet.**



**Réservé au BRDV**

No :

Année budgétaire :

**Proposition**

**Programme de soutien aux projets technosociaux innovants**

|  |
| --- |
| **Chercheuse ou Chercheur principal** |
|  Nom et prénom :  |  Matricule :  |
|  Département :  |  Fonction et rang : |
|  Établissement de réalisation du projet :  |
|  [ ]  |  Université de Montréal |  Code de l’unité d’administration des fonds : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
|  [ ]  |  Centre affilié |  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
|  |
| **Cochercheuse ou Cochercheur** *(copier les lignes si plus d’une cochercheuse ou d’un cochercheur)* |
|  Nom et prénom :  |
|  Établissement :  |
|  Département :  |
|  Fonction et rang :  |
|  |
|  **Titre du projet :**  |
|  |
|  **Résumé du projet (max. 5 lignes)***Le résumé du projet pourra être utilisé dans nos communications en lien avec le programme de financement.*  |
|   |
| **Signatures**  |
| Chercheuse ou chercheur principal :  | Date :  |
| Vice-doyenne ou vice-doyen à la recherche :  | Date :  |

*Transmettre votre proposition en un seul fichier PDF ou Word, par courriel à* *inven-t@umontreal.ca*

* *La proposition (Formulaire d’identification des chercheuses ou chercheurs, titre de la proposition et les signatures)*
* *La description du projet (3 pages maximum)*
* *Le budget, les justifications et la ventilation (1 page maximum)*
* *Lettre d’appui d’un organisme partenaire*
* *CVs en format court des principaux chercheuses et chercheurs de l’équipe (4 pages par personne)*

**Description du projet et calendrier de réalisation *(3 pages maximum)* :**

*Aide à la rédaction*

1. *Description du projet mettant de l’avant l’arrimage avec les milieux preneurs et la pertinence de la solution proposée en regard des besoins ou des enjeux exprimés par les milieux.*
2. *Stratégie envisagée pour codéfinir le projet d’innovation avec les milieux preneurs (implication des milieux preneurs dans la codéfinition et le codéveloppement du projet, synergie entre les milieux de la recherche et les milieux preneurs non universitaires).*
3. *Potentiel d’innovation technosociale (capacité à apporter une solution nouvelle et responsable à une problématique sociale définie avec les milieux preneurs, intégration de nouveaux usages des technologies, retombées positives et appropriation envisagée par les milieux preneurs).*
4. *Composition de l’équipe de recherche et d’innovation et nouvelles collaborations.*
5. *Appui envisagé d’Inven\_T dans les phases de développement du projet.*
6. *Pertinence du budget demandé et stratégie de financement ou d’appui envisagée.*
7. *Calendrier de réalisation.*

**Budget du projet\* (1/2 page) :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Frais de personnel (incluant les avantages sociaux) | Nbre |  |
| *Salaire(s) étudiant(s)* |  | $ |
| *Salaire(s) du personnel* |  | $ |
| Frais de déplacements et de séjour |  | $ |
| Frais de réseautage |  | $ |
| Services professionnels et techniques |  | $ |
| Fournitures |  | $ |
| Autres dépenses (précisez) :  |  | $ |
|  |  | $ |
|  |  | $ |
|  |  | **Total : $** |

*\*Les dépenses doivent permettre la mise en place du projet. Pour plus de détails, voir section « Dépenses admissibles » des règles du concours.*

**Justifications et ventilation de la subvention demandée (1/2 page) :**